

Québec, le 30 mars 2004

Envoi par courrier et par télécopieur :

Gaz Métro
M.Philippe Batani
1717, rue du Havre
Montréal, Québec H2K 2X3

Objet : Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite
 Gaz Métro
 Questions complémentaires du 30 mars 2004, questions 1 à 7

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métro, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes.

Veillez trouver, annexée à la présente, les questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Suzanne Bouchard

Questionnement supplémentaire

Au promoteur :

1. Pourriez-vous réaliser un tableau synthèse regroupant les informations suivantes, pour chacun des tracés proposés avec la variante dite « Norsk-Hydro », en séparant la rive nord et la rive sud :
 - longueur totale du tracé
 - longueur totale en milieu forestier (en zone agricole ou non agricole)
 - longueur traversant une érablière au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*
 - longueur dans une plantation
 - longueur en zone agricole
 - longueur en terrain cultivé
 - longueur en milieu de friches herbacée, arbustive et arborescente
 - longueur dans des tourbières
 - longueur dans d'autres milieux humides (marais, marécages, etc.)
 - longueur en zone inondable
 - nombre de franchissements de routes et de cours d'eau
 - longueur de la traversée du fleuve Saint-Laurent
 - longueur des jetées temporaires nécessaires pour la traversée du fleuve
2. Pourriez-vous définir les appellations réseau de distribution, réseau d'alimentation et réseau de transmission?
3. De façon précise, quelle est la capacité maximale horaire (m³/h) du gazoduc qui alimente actuellement le parc industriel et portuaire de Bécancour?
4. Pourriez-vous justifier l'utilisation de la largeur de 23 mètres prévue pour l'emprise permanente et ce, durant la construction et durant l'exploitation?
5. Pourriez-vous identifier sur une carte les habitations à proximité du gazoduc dans les milieux habités, de part et d'autre de la conduite, ainsi que la distance de ces habitations par rapport au gazoduc?
6. Quel est le nombre de propriétaires touchés par le projet?
7. Il a été mentionné lors de l'audience publique que la réalisation d'un forage directionnel de plus de 2,25 km serait impossible puisque la faisabilité serait trop faible (DT3, p. 27). Quels sont les taux de faisabilité d'un forage directionnel de 2,25 km et d'un forage directionnel de la longueur totale entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent pour le tracé 3? Quelles sont les difficultés qui pourraient être rencontrées lors de leur réalisation?